



INFORMATIONS SAISON 2026-2027

UNE TENUE SOUPLE SUFFIT POUR ESSAYER !

Inscription

Remettre au professeur :

- ☐ le bulletin d'adhésion au club
- ☐ le règlement de l'adhésion & de la licence (voir ci-dessous)
- ☐ la demande de licence fournie sur place par l'enseignant

NB : le club peut vous faire une attestation de versement de la cotisation (pour les comités d'entreprise, aide sociale, etc.). La demander au professeur.

Tarifs pour l'année 2026-2027

127 € pour les mineurs et pour les étudiants (sur présentation de la carte)

147 € pour les majeurs

Ce tarif comprend l'adhésion à Saint Michel Karaté et la licence de la Fédération Française de Karaté

2 cours de découverte sans engagement pour les débutants.

-:-

Vous pouvez payer :

- par chèque au nom de SAINT MICHEL KARATÉ, avec possibilité de payer en 2 fois (1 chèque encaissé immédiatement, le second le mois suivant)
 - par coupons sport ou chèques vacances ANCV
 - par carte bancaire
 - en espèces
 - par virement sur le compte du club : IBAN FR76 1240 6001 4654 9098 0650 820, BIC AGRIFRPP824
- NB** : pour deux inscriptions ou plus dans une même famille, déduire 10 € par personne

Horaires des cours et lieux d'entraînement

Karaté enfant (7 à 10 ans)	Jours	Horaires	Lieux
Tous grades	Lundi Vendredi	17H30 à 18H30	Salle omnisports

Karaté ado & adultes	Jours	Horaires	Lieux
Tous grades	Lundi	18H30 à 19H45	Salle omnisports
Tous grades	Vendredi	18H30 à 20H00	Salle omnisports
Cours pour les instructeurs	Mercredi	17H00 à 18H00	Salle polyvalente
Cours ceintures noires et spécifiques	Mercredi	18H00 à 19H45	Salle polyvalente

Salle polyvalente = place François Mitterrand (rue des Douhauds) 16470 Saint Michel

Salle omnisports = 49 rue de l'Égalité 16470 Saint Michel (à côté du collège)

le club sera fermé en période de vacances scolaires sauf informations contraires des enseignants.